

L'hon. M. Pickersgill: En a-t-on déjà reçu de l'île Bell?

L'hon. M. Starr: Pour autant que je sache, on n'a encore rapporté aucun transfert.

(Le crédit est adopté.)

M. Denis: Avant de terminer l'étude des crédits, puis-je revenir sur le poste 168, simplement pour poser une question pendant que les fonctionnaires compétents sont ici?

M. le président suppléant: Le député a-t-il l'assentiment du comité pour revenir au crédit n° 168?

Des voix: Entendu.

M. Denis: Je voudrais savoir du ministre si la province de Québec a retiré quelque avantage du crédit relatif au programme destiné à combattre le chômage saisonnier, à l'organisation et à l'emploi de travailleurs pour l'agriculture et les industries connexes, et à l'aide aux provinces en vertu des accords qu'elles ont conclus avec le gouvernement fédéral?

L'hon. M. Starr: Je regrette beaucoup, monsieur le président, de n'avoir pas ce renseignement sur mon pupitre pour l'instant, parce que nous avons déjà adopté ce crédit. Je serai heureux de fournir au député le renseignement qu'il veut obtenir.

L'hon. M. Martin: La réponse, c'est que cette province ne l'a pas fait.

L'hon. M. Starr: Je veux en être sûr.

M. le président suppléant: Cela termine les cette province n'en a pas tiré avantage.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

318. Administration générale, \$9,335,045.

M. le président suppléant: Ce crédit se trouve à la page 64 du Livre bleu, et le détail des affectations à la page 416.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, les prévisions budgétaires du ministère des Travaux publics sont présentées de telle façon que la discussion et les questions ont lieu surtout à l'occasion des divers crédits. Peut-être est-il bon, tout de même, qu'à l'occasion du premier crédit, je donne aux membres du comité un bref résumé du travail accompli par le ministère au cours de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 mars, suivi d'un bref sommaire de nos projets pour l'année financière actuelle, qui a commencé le 1^{er} avril. Il y a aussi trois ou quatre projets, en particulier, sur lesquels les députés aimeront, je pense, avoir des détails.

La rigueur de l'hiver, dans la plupart des régions du pays, a nuï assez sérieusement aux

travaux du ministère. Néanmoins, l'activité du ministère s'est très bien maintenue, et je tiens à en féliciter ses fonctionnaires qui, à travers le pays travaillent sous une pression très forte, et ont un grand nombre d'entreprises en chantier. Je suis certain que tous les députés qui ont eu des rapports avec le ministère au cours de l'an dernier,—et j'imagine que cela doit englober tout le monde, d'après les lettres que je reçois,—reconnaîtront que ces fonctionnaires ont fait du très beau travail.

Le chiffre des dépenses globales du ministère, qui s'est élevé à 220.3 millions de dollars pour l'année financière 1958-1959, témoigne de sa grande activité. C'est une hausse d'environ huit millions sur l'année 1957-1958, et de 55 millions sur l'année 1956-1957. Au chapitre de la construction d'édifices pour 1958-1959, les dépenses ont totalisé 60.5 millions, comparativement à 52 millions en 1957-1958 et à 45.4 millions en 1956-1957. Les dépenses au titre des nouvelles installations portuaires, par opposition aux travaux de construction d'immeubles, ont atteint un total de 28.4 millions, en regard de 26.2 millions pour l'année précédente, et de 22.4 millions pour 1956-1957.

On a consacré 10 millions de dollars à la construction de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux, ce qui, comme les honorables députés le savent, est la responsabilité directe du gouvernement fédéral. Nos contributions aux provinces, pour ce qui est du tronçon réparti de la route transcanadienne, représentent un total de 51.1 millions de dollars, comparativement à 49.4 millions de dollars en 1957-1958, et à 24.8 millions de dollars en 1956-1957. Les dépenses à ce titre ont atteint, en 1958-1959, le plus haut total jamais atteint en une seule année financière. En outre des dépenses accrues au titre des travaux qui relèvent de la responsabilité propre du ministère, les travaux effectués pour le compte d'autres ministères de l'État se sont chiffrés au total par 33.1 millions de dollars, soit une augmentation de 1.7 million sur l'année précédente.

On a continué d'insister sur la construction pendant l'hiver. Le résultat a été très efficace l'hiver dernier, notamment dans le domaine du bâtiment, alors que les principaux projets n'ont pas subi d'interruption pendant la saison défavorable à la construction. Le mauvais temps a toutefois ralenti la construction d'hiver dans une certaine mesure, dans les ports et sur les littoraux, notamment dans le Québec et dans les provinces Maritimes, où les conditions physiques, dans plusieurs cas, rendaient tout travail impossible. Cependant, à titre de compensation, le ministère a entrepris d'obtenir